

Le P'tit Algrangeois

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALGRANGE

N°23 | DÉCEMBRE 2023



- P2** Manifestations
- P3** Solidarité/ social
- P4** Écoles/ jeunesse
- P5** Vie associative
- P6** Vie associative
- P7** Environnement, commerces, travaux
- P8** Tribune

www.ville-algrange.fr

secretariat@ville-algrange.fr



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Depuis 2020, on ne peut pas dire que nous vivons une époque tranquille, Covid-confinement, guerre en Ukraine et en Palestine, émeutes en France, hausse des tarifs des carburants, du gaz, de l'électricité, des denrées alimentaires, des crédits bancaires, recul de l'âge de la retraite etc.

Un mandat qui a démarré dans la difficulté et pourtant, à force de volonté et de travail collectif, nos projets pour Algrange se concrétisent.

C'est le projet immobilier sur le carreau de la mine Ste Barbe, qui a débuté, des logements seniors, des studios pour les jeunes étudiants au LEP, ou jeunes travailleurs, des appartements à loyers modérés, des maisons en accession sociale et une quinzaine de pavillons.

Un permis de 44 maisons en bande à caractère social est déposé à l'arrière du temple protestant. Nous assurons l'avenir à long terme de nos écoles. C'est bon pour nos services publics et nos commerçants.

La commune devrait enfin sortir de la situation de carence en logements sociaux et ne plus payer d'amende tous les ans, 20 000€.

Le droit pour tous à être logés, et logés dignement, est une priorité pour la municipalité.

C'est pour cette raison que nous faisons la chasse aux logements insalubres avec le droit de louer qui peut être refusé.

Le permis de la maison médicale est déposé, en instruction au Val de Fensch pour un début des travaux en 2024. Enfin, la ville va acquérir un terrain sur le site de la paix pour le futur périscolaire avec une cantine. Et toujours des travaux que vous allez découvrir dans ce bulletin.

Bonne nouvelle pour le centre-ville, l'Hexagone a enfin rouvert ses portes, à la place de l'ex Bunny's. Un nouveau salon de coiffure a vu le jour, le Meli's. Deux commerçants d'Algrange ont été labellisés, l'Institut Minceur et Beauté et la boulangerie Au Comptoir des Délices. Cela récompense la qualité de service et le respect des normes environnementales. Bravo à eux, vous pouvez y aller en confiance.

Concernant la fusion des agglomérations Val de Fensch-Portes de France, la municipalité d'Algrange a été la seule à proposer un débat public pour avoir l'avis des 1^{er} concernés, les habitants, le 29 novembre salle Ambroise Croizat.

Les deux Présidents, Portes de France et Val de Fensch, n'ont pas répondu à l'invitation pour dialoguer avec les citoyens. C'est dommage car cette fusion engage nos communes, nos populations pour des décennies et toutes les questions restent sans réponse. En même temps, les élus d'Algrange ont souligné l'absence de projet et relevé qu'en guise d'argument, il n'y a que des généralités exprimées par ceux qui sont pour.

Une chose est sûre, concernant les taxes foncières, la part intercommunale va être multipliée par 2,5. Et que restera-t-il de l'autonomie des communes à force de les priver de compétences ?

Pour ces raisons, entre autres, les élus de la majorité municipale ont voté contre au conseil communautaire, le représentant de notre opposition a voté pour. Il reste le vote du conseil municipal d'Algrange en ce mois de décembre.

En feuilletant ce journal municipal vous allez revoir tous les nombreux événements et activités qui ont fait vivre notre cité en 2023. Ce fut une belle année, solidaire, sportive, culturelle.

Bonne lecture à tous.

Chers Algrangeoises et Algrangeois, au nom du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en famille, entre amis, au milieu des personnes que vous aimez.

Votre dévoué, Patrick PERON
maire d'Algrange.

Rappels

Usage des trottinettes électriques :

Depuis septembre 2023, l'âge minimum pour conduire une trottinette électrique est de **14 ans**. Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons que l'usage de la trottinette est individuelle, que le port du casque est obligatoire hors agglomération et fortement recommandé le reste du temps. La vitesse du véhicule est **limitée à 25km/h**.

Lutte contre les nuisances sonores :

Les nuisances sonores lorsqu'il s'agit de travaux non professionnels (bricolage, jardinage...) sont autorisées lors des horaires suivants :

- En semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

À ne pas manquer

-Marche Solidaire le dimanche 14 janvier 2024 organisée par la Commission des Sports et le Secours Populaire d'Algrange

- Séjour à Vaison-la-Romaine du 20 au 27 avril 2024, organisé par le CCAS (réservé aux personnes à partir de 60 ans)

Standard mairie 03 82 84 30 13
Service état-civil 03 82 84 30 13
DGS 03 82 86 44 27

CCAS 03 82 86 44 25
Service urbanisme 03 82 86 44 22
Secrétariat 03 82 86 44 26

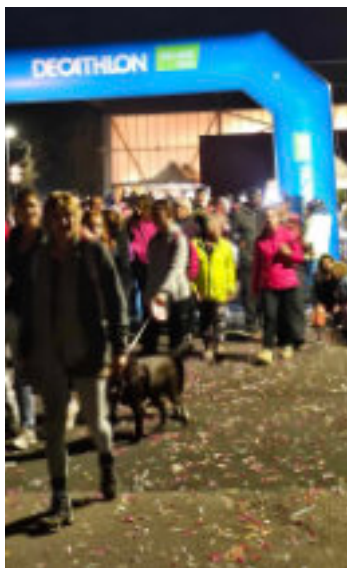
Service comptable 03 82 86 44 23
Service culturel 03 82 86 44 24
Service technique 03 82 85 22 55

Police Municipale 03 82 86 44 28

Horaires : du lundi au jeudi de 8h à 12h15 et de 14h à 17h, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Nouveau succès pour la Nocturne Algrangeoise

Ils étaient plus de 620 à prendre le départ de la 7^e édition de la Nocturne Algrangeoise. Marcheurs, coureurs et vététistes, pour qui la participation était une première, tous étaient présents pour la bonne cause. Un grand merci à tous les participants, nouveaux ou habitués, qui ont permis de récolter de nombreux dons au profit de l'association les P'tits Potos. Elle a pour but de faire participer les personnes en situation de handicap à des activités sportives. Un grand bravo également à M. Guy Muller, adjoint aux sports et fondateur de l'événement, aux bénévoles, mais aussi aux associations qui ont permis, une nouvelle fois, de faire de cet événement une réussite : le funbike, le beachvolley, le modèle club, l'amicale de la grotte, et l'association MCANK. Bravo également aux nombreux élus qui se sont mobilisés et à l'association ACAS qui a assuré la restauration. On vous donne rendez-vous en septembre 2024 pour la 8^e édition.



La gourmandise et l'artisanat mis à l'honneur

La Municipalité d'Algrange a souhaité mettre une nouvelle fois en avant l'artisanat et le côté fait main en organisant un marché gourmand et artisanal place François Mitterrand. L'occasion pour les artistes, artisans et autres commerçants de présenter leurs créations et produits aux Algrangeois. Ainsi, ces derniers ont pu parcourir les allées du marché en découvrant les talents de nos producteurs locaux.



Ambiance féerique à Algrange

Cette année, le marché de Noël a conquis les Algrangeois qui ont pu découvrir de nombreux exposants proposant toutes sortes de produits : bijoux, biscuits, scrapbooking mais aussi décorations. Au détour des allées, les familles ont également pu profiter d'une restauration pour déguster huîtres, soupe de potiron, hot-dog ou encore galettes de pommes de terre. Les enfants quant à eux, ont pu apercevoir le Père Noël et profiter des animations : spectacle de magie, confection de boules de Noël et mascottes à l'effigie de leurs héros préférés.



Cérémonie du 11-Novembre

Comme chaque année, la fin de la 1^{ère} guerre mondiale est commémorée à Algrange. Un grand merci à l'U.N.C, les Sapeurs-pompiers, Musicalis, le cercle St-Louis, la police nationale et le Conseil Municipal des enfants pour leur présence. Le cortège s'est rendu au Monument aux morts où M. Le Maire a tenu un discours centré sur la paix. La cérémonie s'est terminée par le vin d'honneur offert par la Municipalité.



L'incontournable soirée beaujolais nouveau

Victime de son succès, la soirée beaujolais nouveau a affiché complet avec plus d'une centaine de participants venus se retrouver autour du traditionnel verre de vin et d'une assiette de charcuterie. Les convives se sont ensuite rendus sur la piste pour danser au rythme de la musique jouée par Max Animation. Un grand merci à M. Merat, adjoint à la culture et à sa commission pour cette soirée festive et conviviale.



Octobre rose, tous mobilisés

La 8^e édition de la Sein'Pathique organisée par l'association MCANK s'est déroulée le 15 octobre dernier. La Municipalité, partenaire de l'événement avec les villes de Nilvange et de Knutange, était présente et a participé à la marche pour la lutte contre le cancer du sein. Un grand bravo à l'association pour l'organisation, aux bénévoles pour leur implication, et à tous les participants pour leur présence. Une fois encore, l'esprit d'entraide s'est fait ressentir. Le mois de la solidarité s'est poursuivi avec une séance d'aérobic organisée par le boxing club d'Algrange à la salle Mandela. Un moment sportif intense qui a permis aux participants de se dépenser pour la bonne cause et d'augmenter la cagnotte pour la recherche contre le cancer.



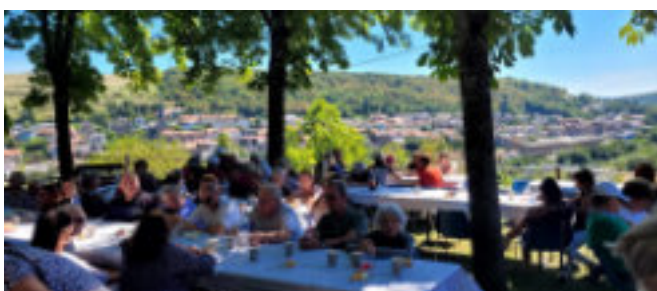
La ville fait un don en faveur du Maroc

La Municipalité d'Algrange a souhaité participer à l'élan de solidarité apporté aux sinistrés marocains suite au tremblement de terre qui a frappé le pays, en versant un chèque d'une valeur de 500 € au Secours Populaire d'Algrange, chargé de l'acheminement des dons. Patricia Muller, présidente de l'association, a expliqué que les dons permettront d'accompagner les personnes sinistrées dans leur retour à la vie normale.



Repas champêtre très apprécié

Après le succès des barbecues durant l'été 2022, le CCAS a réitéré l'expérience en organisant plusieurs repas à la grotte Notre-Dame. Les seniors ont été ravis de pouvoir se retrouver dans ce joli cadre durant cette période estivale. Un grand merci à Joséphine Le Lan, adjointe aux affaires sociales, aux membres du CCAS ainsi qu'aux bénévoles pour ces moments de partage.



Journée espagnole pour le CCAS

Le CCAS a à cœur d'offrir à nos aînés des moments conviviaux et chaleureux. Cette fois, les Algrangeois étaient invités à une journée dansante espagnole autour d'une excellente paëlla. Accueillis par M. le Maire et Mme Joséphine Le Lan, les participants ont ainsi pu apprécier le moment tout en profitant d'un bon repas. Un grand merci à notre adjointe aux affaires sociales et à son équipe pour l'organisation de cet événement et aux bénévoles pour leur précieuse aide.



Recueillement en hommage à Dominique Bernard

En octobre dernier, M. le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont souhaité rendre hommage à Dominique Bernard, professeur de lettres à Arras, lâchement assassiné pour avoir exercé son métier avec passion. M. Peron a pris la parole avant de laisser place à Élisabeth Leclère, conseillère déléguée à la communication et directrice de l'école du Batzenthail, pour la lecture du texte d'Aurélie Gille, ancienne collègue de M. Bernard. Une minute de silence a ensuite été observée pour saluer la mémoire du professeur. Merci aux personnes qui se sont jointes au rassemblement.



Les enfants ont repris le chemin de l'école

Début septembre, les élèves, petits et grands, ont repris le chemin des établissements scolaires. À cette occasion, M. le Maire et Mélissa Blaising, adjointe aux affaires scolaires, ont rendu visite à l'ensemble des classes pour souhaiter une bonne rentrée aux enfants ainsi qu'aux enseignants et personnels.



Élection du nouveau conseil municipal des jeunes

En septembre dernier a eu lieu l'élection du nouveau conseil municipal des jeunes pour l'année scolaire 2023-2024. Après avoir entendu les idées et propositions de chacun des candidats, les enfants ont voté pour élire le futur ou la future maire, ainsi que les différents adjoints. C'est Naomi, élève à l'école Wilson qui a récolté le plus de voix pour le poste de maire.

Quant aux adjoints, Zoé a été élue adjointe aux affaires scolaires, Paul adjoint à la culture, Manel à l'environnement, et Lily aux sports et aux associations. La réunion s'est terminée par la remise du calendrier qui recense les différents événements à venir pour nos nouveaux jeunes conseillers.



Visite de la mairie pour le CMJ

Pour bien commencer leur année en tant que jeunes conseillers, Mélissa Blaising, adjointe aux affaires scolaires, et Mickaël Dangin, conseiller délégué à la jeunesse, ont souhaité leur faire visiter les bureaux de la mairie. Ainsi, les enfants se sont rendus dans les différents services où les employés municipaux ont chacun présenté avec pédagogie leur rôle et leurs missions pour la commune. La visite s'est terminée par le traditionnel goûter durant lequel les enfants ont pu échanger sur les métiers qu'ils ont pu découvrir ou redécouvrir.



AG de l'amicale du Don du sang

Le foyer socioculturel a fait salle comble pour sa 66^e assemblée générale des donneurs de sang. Brigitte Oberling, présidente de l'association a ouvert la séance pour remercier les donneurs pour leur altruisme et leur dévouement à la cause. Elle a également rappelé combien les besoins en sang sont importants avant de donner la parole aux personnes présentes notamment Elisabeth Leclère, secrétaire de l'association, Daniel Zimmermann, trésorier, mais aussi Patrick Peron, maire d'Algrange et Yves Wendling, président de l'Union Départementale. La réunion s'est poursuivie par la remise de diplômes et de médailles aux donneurs réguliers avant de clôturer la cérémonie par le pot de l'amitié.



Le Vespa Club cinquanta-sette a fêté ses 5 ans

Fin septembre, le club de Vespa a organisé un rallye pour célébrer son 5^e anniversaire. Le président, Luigi Salvati, a invité les clubs de Vespa des environs à participer à l'événement. C'est au départ d'Algrange que les passionnés ont débuté leur balade, en passant notamment par la route des vins. Nous souhaitons encore de belles années à ce club qui ne cesse de s'agrandir.



Gala de danse de l'association Music Dance

Les gradins de l'Étincelle étaient une nouvelle fois bien remplis pour le traditionnel gala de danse de l'association Music Dance. Les danseuses, petites et grandes, ont enchanté le public. Elles se sont entraînées pendant des mois pour offrir un joli spectacle aux personnes venues applaudir leur performance. Un grand bravo à toutes ainsi qu'à Jessica et son équipe pour le travail fourni.



40^e anniversaire de l'association maintien en forme

En juin dernier, l'association maintien en forme présidée depuis 2018 par Marcelle Klaine, fêtait ses 40 ans d'existence. Cours de gym, ateliers mémoire ou encore couture, tricot ou jeux de société, les activités sont diverses et variées depuis la création de l'association en 1983. Pour célébrer ce moment, l'ensemble des membres de l'association ont été invités à partager un repas chaleureux et convivial. Nous leur souhaitons encore de belles et nombreuses années.



20^e édition de la randonnée VTT des 4 mines

Début septembre, le Funbike, en partenariat avec la ville d'Algrange, a organisé sa 20^e édition de la randonnée VTT des 4 mines. Pour cette édition, l'association a proposé de nouveaux parcours de 20, 35 et 50 km. Plus de 280 vététistes se sont présentés sur la ligne de départ pour participer à cette jolie randonnée. Félicitations à Pascal Molvinger, président du Funbike, et aux membres de son équipe pour l'organisation de cette manifestation.



Les sportifs méritants récompensés

Cette année, M. le Maire et M. Muller, adjoint aux sports, ont invité l'ensemble des associations sportives de la ville à une remise de récompenses, pour mettre à l'honneur les sportifs, les encadrants et les coachs les plus méritants. Nombreux sont les clubs qui ont répondu présents à cet événement pour applaudir et féliciter les personnes mises à l'honneur. Les athlètes se sont vu décerner une médaille et une magnifique coupe, tout comme l'association des Amis de la grotte Notre-Dame et son président Raymond Vadlinger, pour son engagement au sein de la commune et son accueil chaleureux à la grotte tout au long de l'année. Une jolie surprise qui a ravi le président et les membres de son association. Un grand merci à Guy Muller, et à sa commission pour l'organisation de cette cérémonie.



Présentation de l'UNC : Union Nationale des Combattants

Créée en 1926, l'association s'est donnée pour mission de rassembler tous ceux qui ont combattu mais également les veuves et orphelins de guerre afin de défendre leurs intérêts et de maintenir les liens de camaraderie.

L'UNC accueille :

- Les anciens combattants, c'est-à-dire, les personnes ayant la qualité de combattant (39/45, Indochine, Corée, AFN, TOE, Opex), toutes les personnes ayant le Titre de Reconnaissance de la Nation, les Soldats de France, les militaires d'active ou en retraite n'ayant pas la qualité de combattant, les personnes portant ou ayant porté l'uniforme (policiers, gendarmes, douaniers, sapeur-pompiers, appelés du contingent etc), les réservistes et celles et ceux qui se sont engagés pour des actions humanitaires ou de protection civile.
- Les veuves de guerre, celles d'anciens combattants, les orphelins, les pupilles de Nation
- Les membres associés, celles et ceux qui n'ont pas la qualité d'ancien combattant ou de Soldat de France et qui souhaitent participer à la pérennité de la transmission de la mémoire civique et historique, nationale et locale.

L'association participe aux diverses cérémonies commémoratives organisées par la municipalité et propose, chaque année, différentes sorties pour les adhérents, ou non.

Cet été, l'association s'est rendue en Autriche et a visité la région du Zillertal durant une dizaine de jours. Les membres de l'UNC ont également eu l'occasion de visiter l'Italie ou encore la Normandie et prévoient le Jura pour l'année 2024. L'association propose également des marches de plusieurs kilomètres qui se finissent toujours par un repas convivial. Ces événements sont organisés par la commission des fêtes, dont le responsable est Marcel Brua, vous pouvez le contacter au 06 76 64 53 13.

Vous souhaitez devenir membre ? Contactez M. Théodore Wagner, président de l'association au 06 43 03 25 40.



Premier concert de la saison pour Musicalis

En novembre dernier, le Brass Band Musicalis nous a offert un superbe concert pour ouvrir la nouvelle saison. C'est devant un public venu nombreux que les musiciens ont joué pendant plus d'une heure, après une première partie assurée par l'harmonie de Yutz. Une jolie évasion musicale, où le public a pu ressentir toute l'émotion et la puissance des cuivres du Brass Band. Un grand bravo à eux pour cette performance qui promet de belles choses pour les prochains championnats de France prévus fin janvier.



Des commerçants labellisés

En 2021, la CA du Val de Fensch lançait le label «Eco-défis» à destination des commerçants et artisans du territoire, avec pour objectif d'encourager et de valoriser les actions en matière de développement durable. La boulangerie «Au Comptoir des Délices» ainsi que l'« Institut Minceur et Beauté » ont relevé le défi et ont été labellisés. Leur investissement et leur engagement ont ainsi été récompensés.



Nouvelles plantations dans la ville

Le service des espaces verts a à cœur d'améliorer le cadre de vie et l'environnement des Algrangeois. Une grande variété d'arbres et plantes ont ainsi été plantés pour embellir notre ville : bouleaux, camomilles, paulownias, buddleias, cerisiers bleus, saules pleureurs... Cependant de nombreuses déjections canines sont retrouvées dans les massifs floraux, les arbustes ainsi que sur les trottoirs. Merci aux propriétaires de chiens de respecter le travail des agents et les promeneurs en ramassant systématiquement les déjections, ou en prenant exemple sur les autres propriétaires qui le font. Un petit geste pour le confort de tous, grâce aux nombreux distributeurs de sachets dans les bornes dédiées.



Nouveaux commerces à Algrange

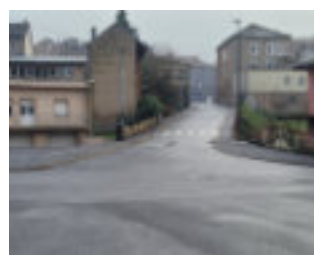
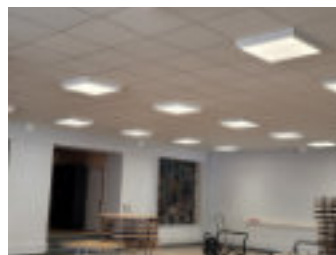
En octobre dernier a eu lieu l'inauguration officielle de l'Hexagone, anciennement connu sous le nom du Bunny's, situé au 100 rue Clemenceau. L'enseigne propose un côté tabac, presse, épicerie ainsi qu'un côté bar. M. le Maire, entouré des membres du conseil municipal, a souhaité la bienvenue et beaucoup de succès au couple de propriétaires.

Un nouveau barbier s'est également installé au 94 rue Clemenceau. Le Meli's vous accueille du lundi au samedi de 9h à 20h et le dimanche de 10h à 18h. Vous pouvez prendre rdv par téléphone au 09 55 51 52 27 ou sur Instagram : **lemelisbarber**.



Travaux

Cette année de nombreuses rues ont été rénovées, routes et trottoirs, une partie Jean Burger, Lorraine, d'Alsace, chemin des dames avec un parking élargi, la côte de la poste, Roses, Chardons. Nous avons insonorisé le socio et remplacé les lampes par du LED, réhabilité l'ancienne perception pour accueillir une infirmière et les orthophonistes. L'éclairage public en LED, lotissements des 4 mines, des platanes, clos des bouleaux. Des interventions ont eu lieu dans les écoles et changements de tables et chaises pour les enfants. Une aire de jeux coteaux de Bellevue. Et comme tous les ans, des travaux dans les quartiers, les bâtiments publics, ils sont plus discrets mais utiles.



LA TRIBUNE

La Tribune est l'espace de « libre expression » du « P'tit Algrangeois » conformément aux dispositions de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, dans lequel sont retranscrits sans aucune modification les textes des différents groupes politiques composant le conseil municipal. **Le nombre de caractères est en fonction du résultat électoral de chacun.**

GRUPE ALGRANGE RÉUSSIR ENSEMBLE

Chers algrangeoises, algrangeois,

Nous tenions dans un premier temps à revenir sur l'épisode du transport. Dès septembre 2020, nous avons alerté la majorité municipale sur les changements qu'engendraient les modifications du réseau SMITU. A l'époque, une pétition initiée par un de nos membres et regroupant près de 4500 signatures avait permis de décaler la mise en œuvre du plan de transport de 3 mois. Le maire a attendu septembre 2023, un courrier des parents d'élèves et un article de presse pour réagir. La représentante d'Algrange au SMITU n'a d'ailleurs jamais siégé avant de démissionner. Nous avons dénoncé ce manque d'intérêt et mis en avant le manque d'action. Le maire nous a alors accusé de ne porter aucune proposition. Voici un certain nombre de propositions que nous avons défendues depuis 2020: rénovation énergétique des bâtiments communaux pour prendre notre part dans la transition énergétique et pour réaliser des économies, végétalisation des cours d'école, intervention sur la hausse des tarifs du périscolaire, lutte contre les logements insalubres et vacants et mise en place d'une politique de rénovation du bâti, demande de mise en place de projets structurants pour notre commune et recherche de financements adéquats (plan 5000 stades, appel à projet du ministère de l'écologie, plan fusée numérique dans les écoles,...) Peggy Mazzero a également défendu au conseil régional la réouverture de la ligne SNCF Fontoy-Audun le Tiche. Elle a proposé la gratuité des transports scolaires ainsi qu'une tarification sociale des cantines. Jean Pierre Cerbai s'efforce de travailler sur l'offre de soin en matière de santé et le renforcement de l'hôpital d'Hayange. Nous avons souvent interrogé la majorité sur les projets à venir car il n'est pas possible aujourd'hui de dire quels sont les investissements prévus pour les prochaines années. Le développement urbain ne peut se faire sans le développement de services publics.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles soient pour vous et vos proches un moment d'apaisement dans cette période tourmentée.

Le groupe Algrange Réussir Ensemble

GRUPE ALGRANGE AVENIR

Chers(es) amis(es),

En Péronie, les années se suivent et à notre grand désarroi se ressemblent.

Les inégalités entre les habitants demeurent légions et il vaut mieux être « pour » que « contre » le maire sinon on vous le fait sentir. Les employés, au bord de l'implosion, n'échappent pas non-plus à cette règle car l'un d'entre eux, proche du monarque profite, use et abuse des privilèges qui lui sont accordés (logement, emploi, ect).

La fusion entre le Val de Fensch et Porte de France est une aberration pour notre avenir. Nous avons alerté en 2015 de ce qui était prévisible et c'est seulement maintenant que le Maire « part au combat » alors que tout est écrit depuis 2020, où est le référendum ?

Que dire aussi des transports scolaires et des lignes de bus où Algrange est le seul parent pauvre de la vallée ? Ce sera pire après la fusion ! La maison médicale qui, sans accord de principe de généraliste, ne verra pas le jour alors qu'un dossier « clé en main » avait été donné en 2017. Les travaux de lotissement à 1000 logements réparties sur notre territoire avec ses contraintes, continueront de dénaturer par du bétonnage à tout va, sans les infrastructures nécessaires et dans un cadre de vie déjà bien mal en point. En ces temps difficile, nous vous souhaitons malgré tout de passer d'agréables fêtes de fin d'années.

GRUPE MAJORITAIRE

Cher(e)s Algrangeoises et Algrangeois,

Si vous cherchez une opposition constructive, vous ne la trouverez pas à Algrange.

Affirmer des désaccords par des arguments, oui, c'est démocratique mais par le mensonge et la démagogie, c'est bassement électoraliste. La liste « réussir ensemble », reproche au maire la situation du transport scolaire alors qu'il n'a aucun pouvoir en la matière. Ils étaient dans la majorité jusqu'en 2020, qu'avaient-ils fait ?

En 2017 le maire d'Algrange, le seul à avoir voté contre la suppression de plusieurs lignes scolaires, accompagne des délégations de parents au SMITU, intervention du maire en 2019, en 2020, rencontre en 2021 avec le vice-président et un cadre du SMITU. Des améliorations obtenues mais toujours pas de ligne directe. En novembre, conversation entre le maire et le Vice-Président en charge de la gestion des lignes. Il explique que le SMITU manque cruellement de conducteurs. Il ajoute que lorsque des embauches seront réalisées, la ligne Algrange-lycée de Fameck sera prioritaire. La maire a invité une délégation de parents d'élèves le 14 novembre pour les informer.

Mais une suggestion à nos opposants. Conseillère municipale, Mme Mazzero, élue régionale qui a la compétence transport scolaire, pourquoi ne fait-elle rien ? Elle est aussi directrice générale des services à la ville de Fameck. Le maire est président du Val de Fensch qui finance le SMITU. Pourquoi ne lui demande-t-elle pas d'intervenir pour rétablir la ligne qui alimente le lycée de Fameck ? Nous pensons que lui a le pouvoir d'imposer cette décision rapidement. A croire que nos opposants préfèrent cette situation pour continuer à critiquer injustement.

Quant au délire de la liste « Algrange avenir », on touche le fond ! De la calomnie, du mensonge, de l'infamie, ces élus déshonorent leur mandat. En Péronie ??? Ils montrent un irrespect total envers le maire et le personnel communal et surtout envers les habitants qui ont voté notre liste. Ils pensent que les Algrangeois n'ont pas de cerveau, qu'ils sont incapables de juger par eux-mêmes. On comprend pourquoi la population ne leur accorde aucune confiance.

Après ces mises au point, parlons de choses importantes.

Vous avez parcouru le bulletin pour y découvrir la vie de notre cité, riche en événements, dans le domaine culturel, dans l'animation en direction des enfants, le marché de Noël, la solidarité avec notre CCAS, les travaux. Le site de la mine Sainte-Barbe est en cours d'aménagement, le permis de construire de la maison médicale est déposé, l'achat d'un terrain pour le futur périscolaire est validé.

Les associations sportives sont dynamiques, avec le soutien de la municipalité. Les associations de loisirs et de quartiers sont des lieux de convivialité. Enfin, la municipalité d'Algrange a été la seule à organiser un débat sur la fusion des agglomérations Portes de France - Val de Fensch. Cette fusion n'a jamais été à l'ordre du jour avant 2021 et sans mandat des habitants.

Voilà la raison de notre engagement, être au service de la population, loin des polémiques, avec un bilan et une ferme détermination à faire avancer notre commune.

Le groupe Algrange plus loin avec vous, vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.